



DU 17 NOVEMBRE 2018 AU 07 JANVIER 2019
pontavenenlumiere@orange.fr / www.pontavenenlumiere.fr
4 rue Émile Bernard / BP 15 / 29930 Pont-Aven

APPEL À COTISATION 2018-2019

Cette année, nous mettons en œuvre le 3ème volet de notre projet artistique avec Jean-Pol Gloaguen, éclairagiste.

Chacun de vous a pu mesurer l'intérêt de ce projet artistique, en se promenant dans la ville, en écoutant les commentaires des visiteurs, en consultant notre page Facebook qui compte plus de 1 000 likes et qui est encore très consultée à ce jour, au vu du succès du concours photo, de la fréquentation de la ville et d'un début d'activité économique lié à l'événement.

Nous espérons, avec votre aide, progresser encore en 2018.

Nous vous remercions de votre participation, qui nous aidera à concrétiser ce projet.

— Le Bureau de Pont-Aven en Lumière

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom & Prénom / Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Souscrit à l'association « Pont-Aven en Lumière » :

Pour un montant de 140 € (10 € d'adhésion et 130 € de mécénat)

En tant que membre bienfaiteur, pour un montant supérieur à 140 €, comprenant 10 € d'adhésion

Votre mécénat, d'un montant égal ou supérieur à 130 €, vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt, de 60% en tant que professionnel et de 66% en tant que particulier.

Exemples, pour un professionnel :

Pour 130 € : réduction d'impôt de 78 € soit coût effectif de 52 €

Pour 300 € : coût effectif de 120 €

Pour 500 € : coût effectif de 200 €

Nous vous remercions de retourner votre bulletin complété, accompagné de votre règlement, à l'adresse postale suivante :

Pont-Aven en Lumière - BP15 - 4 et 6 rue Émile Bernard - 29930 - Pont-Aven

Ou de le déposer à :

Marie Anne Jaffré - Le Cosy Shop - Place Julia - 29930 Pont-Aven

